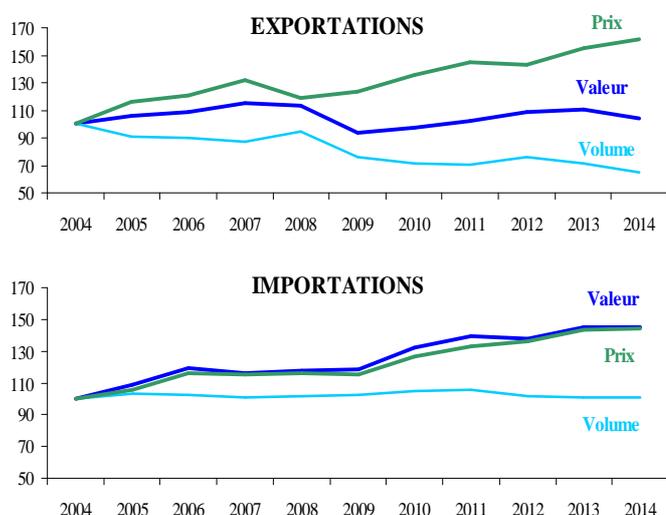




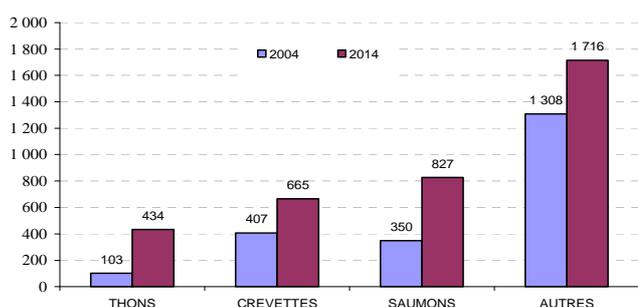
Déficit croissant des produits de la pêche et de l'aquaculture

La France affiche un déficit croissant pour les produits de la pêche et de l'aquaculture (-3,6 milliards en 2014, après -2,2 milliards en 2004). La production s'avère en effet insuffisante pour couvrir la consommation nationale, d'où un surcroît d'importations en valeur. Ces dernières concernent surtout des produits de grande consommation (saumons, thons, crevettes) sur lesquels se concentrent les déficits. Leur creusement s'observe notamment avec la Norvège et les pays émergents d'Asie et d'Amérique, qui dégagent des excédents en hausse, grâce au développement de l'aquaculture.

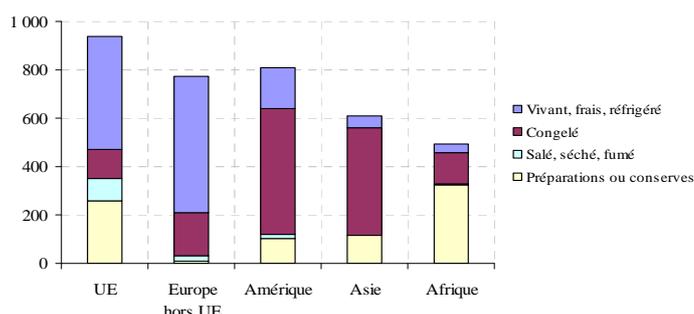
Graph.1 : Evolution des échanges de produits de la pêche et de l'aquaculture (indice base 100 en 2004)



Graph.2 : Déficits par espèce en 2004 et 2014 (en millions d'euros)



Graph.3 : Déficits par niveau de transformation du produit et par zone géographique en 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes

Un déficit croissant

Contrairement à la plupart des produits agro-alimentaires pour lesquels la France affiche un net excédent commercial, les produits de la pêche et de l'aquaculture enregistrent un déficit croissant, passant de 2,2 milliards d'euros en 2004 à 3,6 milliards en 2014. Cette situation peut paraître paradoxale au regard des 5500 km de littoral auxquels s'ajoutent les vastes territoires ultra-marins.

Selon la FAO, la production française des produits de la pêche et de l'aquaculture (765 000 tonnes en 2013, en équivalent poids vif) recule tendanciellement de 2,1 % par an depuis 2003. C'est notamment le cas de la pêche de capture représentant deux tiers de la production, mais aussi de l'aquaculture (un tiers).

Parallèlement, la consommation des ménages se stabilise à 2 200 000 tonnes en équivalent poids vif, avec une consommation par tête de l'ordre de 35 kg/an/habitant, soit l'une des plus élevée d'Europe (en moyenne 23 kg). La production couvre seulement le tiers de la consommation.

Les importations en valeur (4,9 milliards d'euros en 2014) progressent de 3,8 % par an, alors que les exportations stagnent (1,2 milliard d'euros). Cependant, les volumes importés restent stables (+0,1 % par an) et ceux exportés se contractent (-0,8 %). L'évolution des échanges repose donc essentiellement sur l'augmentation des prix (graphe 1). Elle découle notamment du déséquilibre entre d'une part, une offre concurrencée par des pays tiers et freinée par certaines contraintes (existence de quotas de pêche, normes environnementales et sanitaires limitant le développement de l'aquaculture, etc.), et d'autre part une demande mondiale en hausse (consommation croissante dans les pays émergents, nouveaux modes alimentaires).

Une détérioration du solde portant essentiellement sur trois espèces

Les trois espèces les plus échangées (saumons, thons et crevettes) représentent la moitié des importations et expliquent les trois quarts de la détérioration du solde de la pêche et de l'aquaculture entre 2004 et 2014 (graphe 2).

Les saumons affichent le plus gros déficit (-0,8 milliard en 2014) et également la plus forte dégradation du solde entre 2004 et 2014 (-0,5 milliard). Les importations de saumon (21 % des achats) sont très dynamiques avec une croissance annuelle de 9,3 % en valeur, alimentée principalement par une hausse des prix (6,7 %). En dehors du déséquilibre entre offre et demande, la hausse des prix reflète aussi l'augmentation des coûts d'alimentation des poissons d'élevage (farines et huiles de poissons, protéines animales transformées), la production provenant surtout de l'aquaculture. La Norvège est de loin le premier fournisseur de la France avec plus de la moitié des achats.



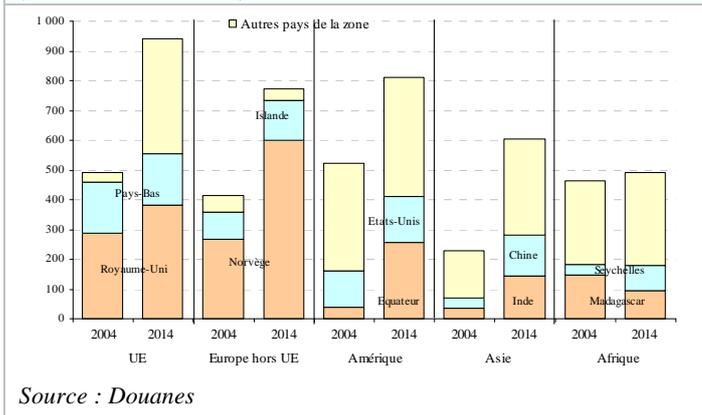
Les thons représentent la deuxième principale source de détérioration du solde (-0,3 milliard) et le troisième déficit (-0,4 milliard en 2014). Les importations, stables en volume, augmentent en valeur de 6,1 % par an, en raison de la hausse des prix (5,8 %). L'Afrique est la première zone de provenance (la moitié des achats).

Les crevettes représentent le deuxième déficit avec -0,7 milliard en 2014, et la troisième source de dégradation du solde (-0,3 milliard entre 2004 et 2014). Les importations progressent de 3,5 % par an portée par la hausse des prix, les volumes restant stables. La tension sur les prix est cependant moindre en raison de la relative abondance de la production mondiale, grâce au développement de l'aquaculture, principalement dans les pays asiatiques qui sont nos premiers fournisseurs de crevettes.

Percée de l'Asie dans les importations

Le déficit des produits de la pêche et de l'aquaculture se creuse principalement avec l'UE (-446 millions entre 2004 et 2014), qui est le premier fournisseur de la France. L'Asie représente néanmoins la deuxième plus forte dégradation du solde (-376 millions), suivie de l'Europe hors UE (-358 millions) et de l'Amérique (-287 millions). Avec l'Afrique, le déficit est stable et les échanges avec le Proche et Moyen-Orient sont faibles.

Graph.4 : Déficiets des produits de la pêche et de l'aquaculture par zone géographique en 2004 et 2014 (en millions d'euros)



Source : Douanes

L'Europe demeure le principal fournisseur de la France (57 % des achats). Elle fournit les neuf dixièmes des produits vivants, frais et réfrigérés. La Norvège représente à la fois le plus gros déficit et la plus grosse détérioration du solde bilatéral.

Cependant, c'est l'Asie qui progresse le plus fortement (+9 % par an, contre +4 % pour l'ensemble des zones). Le poids de cette zone passe ainsi de 9 % en 2004 à 14 % en 2014. Cette expansion des achats lointains, en provenance des pays émergents (Chine, Inde, Vietnam...), est permise par un ensemble de facteurs : baisse des coûts des transports, plus grande efficacité des circuits de distribution/commercialisation, amélioration des techniques de transformation et de conditionnement, etc. En provenance d'Asie, les achats sont constitués aux trois quarts de produits congelés.

De même, les achats à l'Amérique, premier fournisseur non européen, sont dominés par les produits congelés (deux tiers des achats) et profitent surtout aux pays émergents (Equateur, Pérou).

En revanche, le poids de l'Afrique (11 %) diminue de 5 points entre 2004 et 2014, alors qu'elle occupait la première place des fournisseurs non européens en 2004. Les achats portent à 60 % sur les préparations et conserves.

Les pays excédentaires développent l'aquaculture

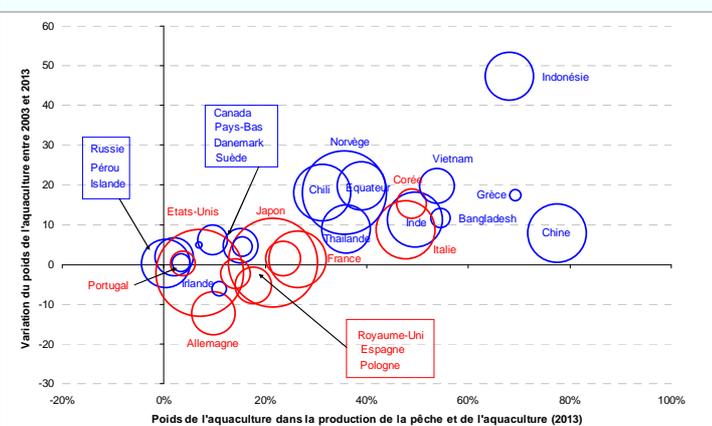
Au niveau mondial, la France affiche le 4^{ème} déficit sur les produits de la pêche et de l'aquaculture (-4,6 milliards de dollars en 2013), derrière le Japon (-11 milliards), les Etats-Unis (-10 milliards), et l'Italie (-4,7 milliards).

En Europe, à l'exception notable des pays nordiques (Norvège, Danemark et Suède) où l'aquaculture se développe, la plupart des autres pays présentent des déficits croissants, y compris les pays producteurs (France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Portugal). La capture, soumise à quotas, recule et l'aquaculture, en général, est peu développée. La France reste bien placée dans le domaine aquacole (un tiers de la production issue essentiellement de la conchyliculture et de la pisciculture), mais sa production baisse de 1,7 % par an au cours des 10 dernières années.

La Norvège, premier exportateur mondial avec 11 % de parts de marché, affiche l'excédent le plus important (+9,5 milliards de dollars). Le dynamisme de ses exportations s'explique par le doublement de la part de l'aquaculture dans la production (un tiers en 2014).

La Chine, avec 8 % de parts de marché, est le deuxième fournisseur mondial et présente le deuxième excédent (4,8 milliards de dollars). Elle est le premier producteur aquacole au monde, avec trois quarts de sa production issue de l'élevage. Les autres pays excédentaires sont surtout ceux d'Asie et d'Amérique, où la part de l'aquaculture est également importante et progresse rapidement. L'élevage représente ainsi la moitié de la production au Vietnam, en Inde et au Bangladesh. Cette part est plus faible (un tiers) dans les pays producteurs d'Amérique latine (Equateur, Chili), mais elle a doublé en dix ans.

Graph.5 : Comparaison entre les soldes des produits de la pêche et le développement de l'aquaculture



Sources : Base Chelem (CEPII) et FAO

Légendes : La taille du rond est proportionnelle au niveau du solde en 2013 (en rouge les pays déficitaires, en bleu les excédentaires).

Guide de lecture : Pour la Chine, le poids de l'aquaculture dans la production est de 78 % en 2013, en hausse de 8 points par rapport à 2003. Son solde (4,8 milliards de dollars) est le 2^{ème} excédent après la Norvège (9,5 milliards).

Méthodologie et sources

Cette étude s'appuie sur les données douanières françaises, ainsi que sur celles issues des bases de données du CEPII et de la FAO. Elle s'inspire également des résultats et analyses figurant dans les publications suivantes :

- Commerce extérieur des produits de la pêche et aquaculture 2013 (FranceAgriMer, Données statistiques - juillet 2014).
- Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014 (FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).